

## **Exposé de M<sup>me</sup> Barbara Egger-Jenzer, conseillère d'Etat et directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie**

*Seules les paroles prononcées font foi*

Mesdames,

Messieurs,

Le tunnel de Moutier sera percé dans quelques minutes. Cet important événement intervient après une messe solennelle dédiée à Sainte Barbe. Le prénom germanisé de la protectrice des mineurs et travailleurs des ouvrages souterrains devrait m'interpeller. C'est plutôt sa personnalité, sa vertu et sa beauté légendaire qui ne peuvent me laisser indifférente. Dans le contexte d'aujourd'hui, je retiendrai la constance dans ses convictions et sa ténacité.

Nous l'avions annoncé ce printemps, le voici devenu réalité. Le tunnel de Moutier.... Combien de fois a-t-il fait la une des journaux ? Les surprises et les dangers le concernant ne nous ont en effet pas épargnés. Dans le feu de l'action, nous avons dû revoir le projet, adapter la méthode d'avancement en fonction des connaissances toujours actualisées. Lors de l'évolution du projet, les planificateurs et les géologues ont été soumis à des contraintes parfois difficiles à accepter. L'entreprise s'est elle aussi trouvée confrontée à des situations exceptionnelles où les solutions ne pouvaient être trouvées qu'après de longues séances d'études et de négociations.

Mais aujourd'hui, nous pouvons fêter son percement. Je tiens à souligner que le fair-play a joué un rôle déterminant dans la résolution des problèmes auxquels nous avons été confrontés. Cela est très positif.

Après plusieurs mois d'engagement et de labeur sur le front d'attaque du tunnel, les ouvriers reconnaissants savent combien il est précieux d'arriver, sans pertes humaines, au terme d'une longue étape de travail dans des conditions géologiques particulièrement difficiles. Je me réjouis de voir apparaître et de pouvoir féliciter et saluer les ouvriers motivés et courageux qui traverseront la dernière cloison de la calotte du tunnel.

Ce percement est une éclaircie amorçant une nouvelle étape importante dans la construction du tunnel. La géologie est dorénavant mieux connue et la planification de la poursuite des travaux devient toujours plus fiable. Après l'achèvement de l'excavation des sections divisées dans les terrains les plus difficiles, le tunnelier pourra traverser le tube aval. Le programme



établi depuis plusieurs mois est respecté. La mise en service du tunnel de Moutier reste planifiée pour la fin de l'année 2011.

Le temps fait donc bien les choses. On se souvient en effet que le processus de décision a été long et complexe. Malgré toutes les remises en question du tracé, malgré toutes les études réalisées pour vérifier s'il était opportun de réaliser ultérieurement le deuxième tube, il a été décidé, d'entente avec la Confédération, de construire le tunnel de Moutier à deux tubes sans échelonner les travaux.

Il est donc avéré qu'aujourd'hui, avec l'aide de tous les intervenants, il est possible de construire un ouvrage qui répondra aux critères de la technique moderne. Si la complexité de la géologie nous a obligés de revoir les méthodes d'avancement, je retiendrai que le tunnel de Moutier, réalisé à quatre pistes, répondra au mieux aux critères de sécurité ; et la sécurité a aussi son prix. Au-delà des contingences techniques, il est des plus importants de penser aux futurs utilisateurs de ces tronçons.

A propos de prix, donc de finances, je me réjouis que le fonds d'infrastructure ait été accepté sur le plan fédéral. C'est l'argent de ce fonds qui permettra de payer l'achèvement du réseau des routes nationales en Suisse dont la Transjurane fait partie. Ici, ce sont des régions périphériques qui en profiteront. Ailleurs, ce sont des sites urbains qui pourront construire, grâce au fonds en question, des infrastructures ferroviaires ou des routes de contournement pour résoudre les problèmes liés au trafic urbain. Finalement, les investissements réalisés grâce à ce fonds permettront de faire valoir le droit de chaque région de la Suisse d'être reliée aux autres régions et aux autres pays environnants.

Ce fonds d'infrastructure constitue en somme un fonds de solidarité entre villes et campagne ; c'est un fait que nous sommes heureux de reconnaître. Même les habitants des métropoles suisses pourront être fiers d'utiliser la Transjurane, lorsqu'ils quitteront leur bureau pour un week-end dans le canton du Jura ou en France voisine.

En attendant, la Transjurane n'est pas encore achevée... Mais elle se réalise par étapes. Si tout se passe comme prévu, je peux vous donner rendez-vous, ici à Moutier, pour l'ouverture du tunnel de Raimeux, premier tunnel de la A 16 mis en service sur le tronçon Roches – Court, et qui nous relie directement avec le canton du Jura.

Avant de vous retrouver l'automne prochain, je voudrais exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui contribuent à la réalisation du tunnel de Moutier : je tiens à remercier les ouvriers, les cadres des entreprises, les ingénieurs, les géologues et autres spécialistes.  
Merci.